# Assemblée générale ordinaire du 11 août 2024 Procès-Verbal

#### 1. Ouverture et salutations

La présidente Madame Noëlle Duc constate que l'assemblée a été convoquée dans les formes et délais conformes aux statuts de l'Association, et salue la présence des amis de l'Arnouva ayant répondu à l'invitation à l'AG 2024.

#### Se sont excusés:

- Patrick Robyr
- Monique et Jerémie Robyr
- Philippe et Julie Robyr
- Katia Robyr
- Michel Theler
- Laurence et Pierre-André Darbelley
- Daniel Robyr
- Alexandre et Marlyse Lagger
- Sabrina Foucher
- Andrée Robyr
- Sandra Bagoud et Pascal et Marion
- Pierre Clivaz

- Roselyne Barras
- Jean-Laurent Barras
- Corinne et Dominique Moix-Duc
- Alexandre Rev
- Nathalie Duc
- Basile Duc
- Mathilde Charpin
- Isabelle Rey
- •

## 2. Adoption de l'ordre du jour

Aucune modification de l'ordre du jour n'a été soumise au comité avant l'assemblée. Aucune modification n'est demandée par les membres présents.

### 3. Contrôle des présences

20 membres sont présents pour cette dixième assemblée générale.

## 4. Adoption du PV de l'AG du 13 août 2023.

Le PV est approuvé sans remarques.

### 5. Rapport de la présidente

Pour cette 3<sup>ème</sup> année, nous nous sommes rencontrés à quelques reprises avec le comité, notamment pour rencontrer Monsieur Cassignol pour discuter de l'accès aux travaux du restaurant panoramique. En effet, au nom de l'AMA, nous avions fait opposition à la rénovation du restaurant. Il s'agissait essentiellement d'obtenir des garanties quant au trafic du chantier puis des clients. Les garanties n'ont à ce jour pas été données, l'opposition est donc conservée.

#### 6. Lecture des comptes

Les recettes pour 2023 se montent à 1'090.00 CHF et les dépenses à 463.90, CHF. Le bénéfice de l'année se monte donc à 626.10 CHF. Les cotisations payées d'avance représentent 40.00 CHF.

Le total du bilan s'élève à 7505.24 CHF.

## 7. Rapport des vérificateurs des comptes

Joël procède à la lecture du rapport de vérification des comptes effectués avec Sabrina. Il relève aussi que les frais de comité sont à 0.00 CHF

## 8. Décharges aux membres du comité et aux vérificateurs des comptes

L'unanimité de l'assemblée accepte les comptes 2023 et donne décharge aux membres du comité et aux vérificateurs des comptes.

#### 9. Admissions - Démissions - exclusions - décès

Admissions: Basil Duc, Marlyse Lagger

Démissions : aucun

#### 10. Divers

- Activités 2024-2025 :
- lac de Chermignon : une visite du lac de Chermignon et les explications de l'agrandissement sera organisée.
- vin chaud : pour 2025, il aura lieu le samedi 8 ou dimanche 9 février au mayen Isaie Duc
- AG le 10 août 2025
- Voici l'adresse du site de l'AMA que Stéphane a créé. Toute info, correction peut lui être envoyé (<a href="mailto:stephanetheler@yahoo.fr">stephanetheler@yahoo.fr</a>): <a href="mailto:http://arnouva.ch/">http://arnouva.ch/</a>
- Livre sur la récolte, Geneviève propose de faire des copies pour ceux qui sont intéressés. Le prix sera transmis.
- Remerciements : Alexandre Lagger et Sandra Bagnoud pour la pelouse, Stéphane Robyr pour les fromages et les réviseurs de comptes, Sabrina et Joël. Nous remercions également l'ACCM pour la mise à disposition des tentes et tables.
- Joël demande si un contact avec la commune a été fait pour une éventuelle borne au début de la route. Yves-Roger informe que la commune ne prévoit pas de fermer l'accès.
- Sophie demande de quel restaurant on parle pour l'opposition, il s'agit du panoramique et non pas de l'ancienne gare qui a d'ailleurs été amélioré.
- Patrice précise qu'il y a moins de poussière quand les voitures passent grâce à une astuce ancestrale d'Alexandre Lagger et Patrice.
- Patrice remercie tous de faire vivre le groupe WhatsApp et des informations précieuses transmises par ce biais

Arnouva, le 11 août 2024

Auteur du PV : Noëlle Duc